

Résolution sur les prochaines étapes en vue d'accomplir les objectifs mondiaux et les engagements de l'Union en matière de nutrition et de sécurité alimentaire dans le monde

2016/2705(RSP) - 05/10/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 450 voix pour, 213 voix contre et 13 abstentions, une résolution préparée par sa commission du développement sur les prochaines étapes en vue d'accomplir les objectifs mondiaux et les engagements de l'Union en matière de nutrition et de sécurité alimentaire dans le monde.

Les députés rappellent que le 2^{ème} ODD (Objectifs pour le Développement durable) et les cibles qui y sont associées visent à éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2030. Ils rappellent à cet égard que la population mondiale devrait s'élever à 8,5 milliards de personnes en 2030, et qu'il est donc indispensable que **le droit à l'alimentation** soit pleinement respecté.

Les députés rappellent par ailleurs que production de biocarburants fait peser une nouvelle pression sur le système alimentaire mondial, car elle génère une concurrence en termes d'accès à la terre et à l'eau.

Ils précisent en outre qu'en 2050, 70% de la population mondiale vivra dans des grandes villes et qu'il sera plus nécessaire que jamais auparavant d'adopter **une perspective à la fois mondiale et locale en matière de nutrition**.

Dans ce contexte, le Parlement réaffirme qu'il est important que les acteurs mondiaux, nationaux, locaux, gouvernementaux, non gouvernementaux et privés, et notamment les organismes de recherche scientifique et industrielle et bailleurs de fonds, **agissent véritablement de façon coordonnée et accélérée pour lutter contre la malnutrition**. Il invite la Commission, le Conseil, les États membres et la communauté internationale à procéder sans tarder à des **investissements financiers à long terme dans le domaine de la sécurité nutritionnelle et alimentaire et de l'agriculture durable**.

Pour les députés, il est essentiel de s'attaquer aux problèmes systémiques à l'origine de la malnutrition. Ils suggèrent donc un réel **réinvestissement dans la production alimentaire locale**, axé notamment sur les petits producteurs alimentaires et sur les pratiques agro-écologiques.

Le Parlement rappelle par ailleurs qu'**un tiers des aliments produits dans le monde, soit 1,3 milliard de tonnes, sont gaspillés**. Il fait observer que le total des aliments gaspillés chaque année dans l'Union à elle seule atteint 88 millions de tonnes alors que, dans le monde, 842 millions de personnes, soit 12% de la population mondiale, meurent de faim. Il appelle donc à adapter tous les systèmes alimentaires pour éliminer leur perte ou leur gaspillage.

Pour plus de cohérence : les députés invitent la Commission et les États membres à veiller à la cohérence des politiques pour le développement et aux incidences de ces politiques sur la sécurité alimentaire mondiale (ex. : politiques dans des domaines tels que le commerce, l'agriculture ou l'énergie). Ils déplorent tout particulièrement **l'accaparement des terres pratiqué par les investisseurs étrangers**, qui frappe les petits agriculteurs locaux et contribue à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté. Ils demandent à la communauté internationale et à l'Union de travailler avec les pays à la définition et à la réalisation **d'objectifs nationaux spécifiques au contexte, réalisables et solides en matière de nutrition**, qui soient cohérents avec les objectifs de développement durable.

Favoriser l'agriculture locale et l'agro-écologie : les députés soulignent que la production locale de denrées alimentaires devrait être privilégiée dans les actions de lutte contre la dénutrition et insistent sur l'importance d'apporter une **aide aux petits exploitants** et aux agricultrices. Ils demandent à l'Union d'encourager l'évolution vers l'agro-écologie, car elle permettrait aux pays en développement d'assurer leur autosuffisance agricole. Ils soulignent également la nécessité de réinvestir des politiques de nutrition sachant que les interventions concernant spécifiquement la nutrition n'ont reçu en 2014 que **0,57% de l'ensemble de l'aide publique au développement**.

Les députés invitent par ailleurs la Commission et le Conseil à garantir **le leadership politique de l'Union** et à encourager, au niveau mondial et régional, la poursuite de cibles claires et ambitieuses en matière de nutrition.

Aide de l'UE : le Parlement demande à l'Union de veiller à la viabilité des systèmes de production alimentaire et de mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui augmentent la productivité et la production. Il demande que l'aide humanitaire européenne pour lutter contre l'émaciation (amaigrissement) soit complétée par des stratégies de développement. Une aide de l'UE est réclamée à cet effet afin de lutter sans tarder et de manière efficace contre l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans.

De même, les députés réclament des aides à l'éducation à la nutrition dans les écoles et les communautés locales ainsi que des aides sociales pour accroître la résistance et lutter contre la dénutrition.

Le Parlement souligne par ailleurs la nécessité de soutenir dans les pays en développement l'allaitement maternel, parce qu'il constitue la meilleure source d'alimentation des nouveau-nés et des jeunes enfants.

Il invite en outre la Commission à **s'affirmer davantage comme chef de file dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition** et à revoir à la hausse ses engagements en destinant **1 milliard EUR supplémentaire aux interventions axées spécifiquement sur la nutrition**.

Elaboration d'indicateurs de performance : le Parlement demande que soient élaborés des indicateurs précis pour mesurer que les dépenses engagées tiennent compte de la nutrition. Il invite également la Commission à améliorer la collecte de données ventilées et complètes qui tiennent compte de la nutrition afin de mieux cibler les actions futures.

Enfin, le Parlement appelle l'UE à :

- coopérer au maximum avec les agriculteurs pour qu'ils utilisent des variétés améliorées de plantes, adaptées aux conditions locales et à des prix abordables;
- **ne pas soutenir les cultures d'OGM** dans le cadre de leurs engagements en faveur de l'alimentation et de la sécurité alimentaire dans le monde.